

GRAND PRIX CHARLES DULLIN 2014

◆ DEFINITION :

Le Grand Prix Charles Dullin est la plus haute distinction attribuée par un jury de spécialistes à l'un des spectacles sélectionnés pour participer, tous les 4 ans, à la Biennale Charles Dullin organisée en alternance avec le Masque d'Or. Attribué à l'issue d'un festival, manifestation nationale officielle de la FNCTA, composé de 4 spectacles finalistes sélectionnés.

◆ OBJET :

Contribue au développement, à la promotion et à la diffusion du théâtre amateur en France.
Rassemble les troupes adhérentes à la FNCTA.

◆ REGLES DU JEU :

Peut être retenu tout spectacle comportant une mise en scène et un texte.
Spectacles en langue française, ayant été vus au cours d'une manifestation régionale ou nationale, et pouvant être étayés d'une fiche d'appréciation émanant de deux responsables fédéraux régionaux ou nationaux.

Les spectacles retenus devront avoir obtenu l'autorisation de la SACD

Durée : de 60 à 100 minutes.

Installation : montage, 2 heures ; démontage, 30 minutes.

Présentation dans un théâtre à l'italienne.

Candidature d'un seul spectacle par troupe.

Deux comédiens au minimum sur le plateau.

Tous les comédiens doivent être amateurs.

◆ CANDIDATURE :

Les spectacles sélectionnés pour le Prix Charles Dullin ne peuvent être candidats au MASQUE D'OR 2016. Les spectacles potentiels pour le PRIX CHARLES DULLIN sont sélectionnés par le Bureau de la FNCTA parmi les spectacles vus dans les Festivals nationaux ou parmi les spectacles proposés par les Présidents des Unions Régionales ayant participé à des rencontres régionales.

◆ SELECTION :

Le calendrier des sélections pour le Grand Prix Charles Dullin est établi comme suit :

- date limite de dépôt des candidatures, le 30 avril 2014

- une liste de huit spectacles sera étudiée par une commission paritaire Bureau de la FNCTA / Bureau de l'Association CHARLES DULLIN EN SAVOIE, celle-ci établira le programme définitif de la finale.

- la programmation sera connue la première semaine de juin 2014.

◆ FINALE :

Les 4 finalistes concourront à Aix-les Bains les 31 octobre et 1^{er} novembre 2014 devant un jury constitué à l'initiative de l'Association CHARLES DULLIN EN SAVOIE.

La troupe lauréate recevra le Trophée Charles Dullin ; les trois autres troupes participantes seront récompensées par un Trophée de participation à la finale.

◆ DEFRAIEMENT DES TROUPES :

Indemnité de déplacement et hébergement durant la manifestation.